



FAITS SAILLANTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE ORDINAIRE | 20 JUIN 2022

Centre
de services scolaire
des Portages-
de-l'Outaouais

Québec



Rapport de la présidence

- M. Richard Bilodeau souhaite la bienvenue aux membres.
- Les membres du conseil d'administration pourvoient les postes vacants en nommant, pour une période de trois (3) ans :
 - M. Simon Lajoie, membre parent d'un élève représentant le district Ouest
 - Mme Kim Jessome, membre parent d'un élève représentant le district Centre-Est
 - Mme Isabelle Lemay, membre représentant le personnel d'encadrement
 - Mme Mylène Larocque, membre représentant le personnel professionnel non-enseignant
 - M. Raïmi Osseni, de membre de la communauté possédant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
- Tous les membres sont dûment assermentés.
- Les membres du conseil d'administration prennent acte des documents de désignation des membres pour les postes à pourvoir au sein du conseil d'administration.
- Le président indique que les membres du comité d'évaluation ont procédé à l'évaluation de la directrice générale et que cette dernière a excédé les attentes du conseil d'administration.



Richard Bilodeau
Président



Nadine Peterson
Directrice générale

Rapport de la direction générale

- Mme Nadine Peterson fait état des dernières nominations des gestionnaires et indique que d'autres postes sont à pourvoir d'ici l'arrivée des vacances.
- Elle résume les négociations qui sont en cours avec la Ville de Gatineau pour l'acquisition des terrains et expose les tenants de sa discussion avec la mairesse suite aux messages véhiculés dans les médias en lien avec le dossier des terrains convoités. Elle présente aux membres la lettre que lui a adressée la ville.
- Elle revient sur l'entrevue accordée en lien avec les demandes d'ajouts d'espace ainsi que la vétusté des écoles. Elle explique également aux membres ce qui s'est passé dans le dossier de la pelletée de terre à l'École au Cœur-des-Collines.

Reddition de compte

- Mme Peterson présente le tableau de reddition de compte financière et fournit des détails quant à l'évolution des grands projets de construction. Elle précise que bien que les travaux de reconstruction de l'École secondaire Mont-Bleu (immeuble sinistré) devraient se terminer en mars 2023, le retour dans l'immeuble ne se fera qu'en septembre 2023; le tout sous la recommandation de la direction de l'école.

Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) – Phase 1 – Mission-Vision-Valeurs

- Les membres du conseil d'administration approuvent la phase 1 du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027.

Comité de gouvernance et d'éthique

Suivant la recommandation des membres du comité de gouvernance et d'éthique, les membres du conseil d'administration :

- prennent acte du dépôt du procès-verbal en mode document de travail de la rencontre du 6 juin 2022 du comité de gouvernance et d'éthique et du bilan du plan de travail 2021-2022;
- adoptent la révision de la politique « Contributions financières exigées des parents ou des élèves (60-21-20) » ainsi que la révision de la politique « Lignes directrices concernant la gestion des risques de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle (70-12-20) » comme présentés;
- désignent Mme Caroline Sauvé comme personne responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels;
- désignent Monsieur Yvon Landry à titre de protecteur de l'élève du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais, en attendant que le protecteur national et le protecteur régional soient nommés;

Présences :

Conseil d'administration

Djama Ahmed, Arona Bathily, Richard Bilodeau, François Boisvert, Christelle Élément, Jean-Charles Gendron, Dominique Kenney, Simon Lajoie, Mylène Larocque, Simon Leclair, Raïmi Osseni, Marie Trouis, Yanika Whiteman.

Organisation

Nathalie Bédard, Stéphane Lacasse, Rémi Lupien, Nadine Peterson, Caroline Sauvé.

Public

Kim Jessome.

- recommandent que le comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie soit composé des personnes suivantes et qu'elles déterminent entre elles qui aura un mandat de deux (2) ans et de trois (3) ans:
 - Monsieur Claude Beaulieu ;
 - Monsieur René Bastien ;
 - Monsieur Maurice Groulx.
- accueillent la recommandation des membres du comité de gouvernance et d'éthique quant aux critères d'évaluation pour l'auto-évaluation des séances du conseil d'administration et acceptent d'ajouter une rencontre de préparation en début d'année scolaire 2022-2023.

Comité de vérification

Suivant la recommandation des membres du comité de vérification, les membres du conseil d'administration :

- prennent acte du dépôt du procès-verbal en mode document de travail de la rencontre du 13 juin 2022 du comité vérification et du bilan du plan de travail 2021-2022;
- approuvent les budgets des écoles, du centre de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes pour l'année scolaire 2022-2023 sous réserve de réajustements qui pourront être apportés au cours de l'année selon les effectifs réels et de toutes autres modifications pouvant affecter les revenus et dépenses des établissements;
- adoptent le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2022-2023, prévoyant des revenus et des dépenses de deux cent trente-quatre millions sept cent vingt-trois mille cent soixante-six dollars (234 723 166 \$) et que le tout soit transmis au ministre de l'Éducation.

Comité des ressources humaines

Suivant la recommandation des membres du comité de ressources humaines, les membres du conseil d'administration prennent acte du dépôt du procès-verbal en mode document de travail de la rencontre du 30 mai 2022 du comité de ressources humaines et du bilan du plan de travail 2021-2022.

Secrétariat général

Les membres du conseil d'administration :

- adoptent le calendrier de rencontres du conseil d'administration et des comités;
- reçoivent les recommandations de la protectrice de l'élève contenues dans son rapport daté du 27 mai 2022 puisque les recommandations 1 à 3 inclusivement sont déjà en place au Centre de formation professionnelle des Portages-de-l'Outaouais (CFPPO);
- demandent qu'un suivi soit effectué auprès de la protectrice de l'élève afin qu'à l'avenir ses rapports tiennent compte de ce qui se fait déjà en lien avec ses recommandations; et
- demandent à la directrice générale qu'il y ait une reddition de compte au CA des sondages qui seront administrés en matière d'intimidation/discrimination/violence au CFPPO.

Ressources matérielles

Les membres du conseil d'administration délèguent à la direction générale l'autorisation d'approuver tout nouvel ordre de changement, dans le dossier de la reconstruction de l'École secondaire Mont-Bleu (Immeuble sinistré) dont la valeur n'excéderait pas 5 % (équivalent à un montant de 1 862 450 \$) de plus que le montant approuvé, au-delà du 20 % déjà octroyé à la résolution C.A.-21-22-047 en date du 31 janvier 2022.